Procès-verbal n° 22
du 25 novembre 2025

District du Lot de Football - 46000 Cahors
715 Côte des Ormeaux
https://district-foot-lot.fff.fr/
districtfoot46

COMPTE RENDUS

Collège des Présidents de club
Réunion du 30 octobre 2025

District : Bernard BATS, Claudine VERMANDE, Jean Luc BOYER

Présents : CROS Lionel, Président ENTENTE MAYRINHAC SAINT CERE ; FLORENTY Jean Luc, Président PUYLEVEQUE PRAYSSAC F.C. ; GHILBERT Jérémy, Président A.S. ST MATRE LE BOULVES ; JORDAN Julien, Président F.C. LALBENQUE ; LOUARGANT Yves, Président ELAN MARIVALOIS ; RICARD Pierre, Président HAUT CELE FC.

Excusés : HOUILLON Philippe, Président F.C. DU HAUT QUERCY ; LAGARDE Antoine, Président FIGEAC CAPDENAC QUERCY F. C. ; RIGAL David, Président PRADINES ST VINCENT DOUELLE MERCUES OLT.

- Après un tour de table de présentation Bernard BATS, présente le but de ce collège des présidents : Ce collège doit servir de relais entre le District et les clubs, chacun peut voir des idées. Le District se doit d'être à l'écoute des clubs. On est au service des clubs, mais pas le serviteur de clubs. Que ce soit au District ou dans les clubs, on passe tous du temps au service du football, nous sommes des bénévoles, on doit se respecter.

Dans un premier temps, Bernard BATS propose la création d'un challenge FUTSAL pendant la trêve qui va durer deux mois.
Un constat : Actuellement on est surtout dans la compétition, on ne développe pas assez le foot loisir. Du coup tous les weekends on laisse des gamins de côté, peut-être pas dans tous les clubs, mais dans certains, on refuse des jeunes qui sont peut-être moins bons techniquement. Mais, Il ne faut pas oublier qu'on a un rôle social à jouer, ça ne passe pas que par la compétition. Les personnes qui accompagnent les jeunes doivent se former. On constate que de nombreux jeunes à partir des U15, lâchent le foot, les jeunes viennent, ils consomment, ils sont très individualistes. Il faut donc proposer d'autre façon de pratiquer le foot. La FFF propose une multitude de foot autrement, dans nos territoires ruraux on ne peut pas tout faire, mais il faut proposer du foot autrement qu'en compétition, il faut que chaque jeune s'il le souhaite trouve sa place. Il faut proposer le fit foot par exemple, une offre plus ludique, ça peut permettre à des jeunes de s'intéresser vraiment au foot. Pour les séniors on a proposé du foot loisir, les clubs n'ont pas adhérés.
Un président de club fait remarquer que si certains clubs peuvent se permettre de refuser des jeunes, pour d'autres clubs, plus petits, il est difficile par exemple de faire une équipe de U13. Pour certains clubs, il est très difficile de satisfaire aux exigences de la FFF, de la Ligue et des Districts pour les accessions. Il faut que les clubs se structurent.
Bernard BATS souhaite que les techniciens du District aillent beaucoup plus dans les clubs pour aider les clubs à se structurer. Les CTD sont au service des clubs, tous les mois ils ont une réunion avec le Président du District pour évoquer l'évolution des projets.
On constate aussi, que de nombreux vétérans jouent sans être licenciés. Le club, les collectivités propriétaires des terrains prennent de gros risques en cas d'accidents graves ou pas. Il faut peut-être envisager de faire un challenge de foot loisir pour les vétérans.

Attention, on ne peut pas tout laisser faire. Cette saison, deux clubs ont utilisé des faux certificats médicaux. Ils ont été sanctionnés, la Ligue sera de plus en plus vigilante, n'oubliez pas que l'usurpation d'identité d'un médecin peut conduire au pénal et avoir de graves conséquences.
La FFF souhaite aussi faire évoluer le foot féminin passer de 250 000 licenciées à 500 000. Un Président fait remarquer que la gestion des filles est un peu plus compliquée. Il y a aussi le problème des U16 qui n'avaient pas d'offre de jeu, il n'y avait pas de catégorie U16, et elles n'avaient pas droit au sur classement. C'est en train d'évoluer. A noter aussi que la dotation pour le label des jeunes garçons est plus importante que la dotation pour le label féminin, la FFF doit peut-être elle aussi fournir des efforts pour améliorer le traitement qui est fait au football féminin.
Bernard BATS a rencontré madame LE FUR, directrice de cabinet de la Préfecture, Xavier THURIES et Nathalie ESPOSITO de la SDJES pour évoquer la violence aux abords et sur les stades, les incivilités de plus en plus fréquentes. Les dirigeants se doivent de tout mettre en œuvre pour endiguer ce fléau qu'est la violence, le racisme et autre forme de dénigrement. Les éléments perturbateurs sont souvent connus des dirigeants de club, il faut les dénoncer, déposer plainte en gendarmerie, on peut faire aussi un signalement au procureur. Le District du Lot prévoit un protocole avec une banderole pour rappeler que dorénavant se sera tolérance zéro. Il faut signaler tout fait répréhensible. Le Lot n'est pas un département des plus touchés, mais si on laisse faire on risque d'être vite gangréné. Le rôle du délégué est aussi primordial, c'est pour ça qu'il est souhaitable d'avoir lors des rencontres un délégué de chaque club, cela peut permettre d'apaiser les tensions.
Un président fait remarquer l'impunité que l'on constate en Ligue 1 ou Ligue 2.
Pour les finales garçons U15, U17, U14/U16F, une association viendra par le biais du théâtre faire une sensibilisation aux violences et aux addictions. On va bientôt relancer les clubs pour savoir qui souhaite recevoir ces finales.
Le District va proposer rapidement une formation sur deux jours, aux employés des clubs, ainsi qu'aux dirigeants tels que secrétaire ou trésoriers. Il faut que les clubs se structurent, il sera évoqué les aides possibles à l'embauche. Un président fait remarquer que les aides à l'alternance ont diminuées, ce qui est un frein à l'embauche. C'est dommage car cela permettait de garder les jeunes sur le territoire et cela amenait une plus-value au club. S'il n'y a pas plus d'aide on n'en reprendra plus. Bernard BATS fait remarquer que les présidents de District ont été consulté par la FFF, cela pourrait passer par des contrats d'objectifs.
Le district du Lot accompagne les jeunes arbitres, le taux de fidélisation des arbitres est du coup assez conséquent.
Les clubs évoquent un problème majeur, c'est le côté financier, 75% des moyens financiers partent à la Ligue ou au District (amendes, licences…) Bernard BATS fait remarquer que le carton blanc qui est bien appliqué permet d'éviter des amendes.
Amendes chez les U7/U9 engager peut-être moins d'équipes car il est souvent compliqué d'avoir un effectif complet.
Les clubs rencontrent aussi des problèmes avec la FMI, les données s'effacent. Le nouveau logiciel n'est pas encore au point. Il faut des tablettes 12 pouces.
Les clubs souhaitent avoir un trombinoscope des personnes du district employés et comité directeur et président des commissions pour savoir à qui ils ont à faire, quand un membre du comité directeur se rend sur une rencontre par exemple.
Les clubs trouvent que la mise en place des directives de la FFF sont compliqués pour les petits clubs, les exigences pour les montées par exemple.
Un conseiller technique en arbitrage va être mutualisé avec l'Aveyron et le Tarn d'ici la fin de la saison.

Il faut qu'on s'ouvre vers les autres District.

Prochaine réunion prévue le 18 mars 2026 (à confirmer).

Séance levée à 21 h 30.

Président du District,
Bernard BATS

Vice-Présidente du District,
Secrétaire de séance
Claudine VERMANDE

Réunion des Présidents de Commission du 06/11/2025

Présents : Bernard BATS, Claudine VERMANDE, Jean Luc BOYER, Robert NAVARRE, Frédéric ANDRES, Jean Michel FABRE, Jean Christophe MARZEC, Christian DELFOUR.
Absents excusés : Pierre TERRE, Dominique BRAS, Benoit DORIAC, Marie Laure RAYNAL, Francis BATTE.

Claudine VERMANDE, responsable FAFA et Bénévolat,

- Évoque les différents dossiers, vu le montant peu important de la somme attribuée au Lot, se sera premier arrivé, premier servi.
- Les clubs peuvent déposer la candidature d'un dirigeant pour un weekend à Clairefontaine, les 7 et 8 mars 2025 les critères sont les suivants être majeur et avoir moins de 7 ans de licence de dirigeant. La commission du bénévolat se réunira pour étudier les différentes candidatures. Date limite du dépôt des candidature le 15 décembre.

Christian DELFOUR, commission de médiation :

- A rempli l'observatoire du comportement. Pour le moment peu de faits graves
- Il y a une possibilité de faire une rencontre au District ou dans les clubs avec une personne qui évoque les addictions.

Bernard BATS Président du District

- Les CTD ont une réunion tous les mois avec le Président du District pour suivre l'évolution de leur projet et être à leur écoute.
- Evoque la formation aux gestes qui sauvent proposée aux arbitres par GROUPAMA
- Lors de la finale U15/U17 une association le TRIMARAN interviendra dans le cadre de la sensibilisation aux addictions et à la violence.
- Projet de développement du district, il va être proposé aux clubs une formation à leur salariés, formation avec Fabien Vidal, pour expliquer la politique fédérale, la structuration des clubs. Formation le 2 décembre et le 3 février.

Jean Christophe MARZEC ; commission des jeunes

- Les poules du challenge PITCH sont prêtes.
- On a les 8 finalistes pour le futsal, Il y a des clubs qui ont fait forfait
- Au prochain comité directeur il faut évoquer les amendes chez les jeunes : différencier les équipes qui préviennent de celles qui ne préviennent pas.
- Il est conseiller d'engager moins d'équipe chez les jeunes pour éviter les forfaits.

Jean Luc BOYER : Délégués et discipline

- Evoque les difficultés avec la FMI. La FMI doit être remplie par les clubs bien en amont de la rencontre. Attention de bien vérifier que toutes les informations soient bien inscrites avant de la remettre à l'arbitre.

Jean Michel FABRE : commission technique

- Lors de leurs interventions, les éducateurs se voient attribuer des points qui leur permettent ensuite d'avoir des tenues sportives (parkas, survêtements, etc…).

Frédéric ANDRES : Trésorier

- Les comptes ont été transmis à l'expert-comptable.
- Une nouvelle organisation comptable est mise en place, il est important d'avoir une vision plus régulière des comptes du District.
- Un acompte a été versé à l'artisan qui doit refaire la toiture d'ici mai juin.
- Voir pour la carte TOTAL ; étudier la possibilité d'avoir une carte carburant chez un autre fournisseur.

Robert NAVARRE : arbitres

- 10 candidats à la formation du mois d'octobre, avec la présence de très jeunes candidats.
- L'accompagnement des arbitres a un coût, une aide à la fidélisation est à l'étude.
- On a actuellement 75 arbitres dont 17 en ligue.
- Il y aura une autre formation fin janvier début février.
- La FMI est toujours très problématique, pensez à avoir une feuille de match papier.
- Problème des changements de match au dernier moment, il est très compliqué de changer les arbitres, un changement de match peut entrainer plusieurs changements d'arbitres, en fonction de leur disponibilité.

Prochaine réunion le 21 janvier 2026.
Séance levée à 20h30.

Président du District,
Bernard BATS

Vice-Présidente du District,
Secrétaire de séance
Claudine VERMANDE

Réunion de bureau du 13 novembre 2025
La séance débute à 18 h 30

Présents : Bernard BATS, Claudine VERMANDE, Frédéric ANDRES, Jacques BARRE, Jean Luc BOYER.
Excusé : Laurent IMPERIALE
Assistent : Véronique CROS, Mme Laurence BARTEL, commissaire aux comptes, cabinet AQR, M. DARDY, Cabinet comptable SOFREC.

Infos :
En raison de contraintes fédérales, le bureau du District, dans sa séance du 13/11/2025 a décidé que les finales des coupes GROUPAMA (Bondoux, Laville, Féminines) initialement prévues le 07/06/2026 sont **reportées au dimanche 14/06/2026.**

Situation financière – Saison 2024/2025

Le District fait face à un déficit supérieur aux 21 000 € initialement prévus dans le budget.
Plusieurs éléments expliquent cette situation :

- Baisse du nombre de licences et donc d'une part de réversion de la Ligue.
- Réduction des dotations institutionnelles et privées.
- Hausse des charges salariales liée à l'inflation.
- Provisionnement nécessaire des retraites du personnel.
- Dépenses d'architecte pour étudier les travaux à réaliser sur le bâtiment du District.
- Rappel de salaire important pour un salarié.
- Coût accru de la formation et de l'accompagnement des arbitres : le District est passé de 48 à 75 arbitres en cinq ans, un progrès notable mais financièrement exigeant.

Afin de maîtriser ce contexte budgétaire, plusieurs actions sont en cours :

- Recherche active de partenariats privés, malgré une concurrence forte avec les clubs.
- Optimisation des dépenses : informatique, téléphonie, photocopieur, et autres postes techniques.
- Réorganisation de la comptabilité pour disposer d'un suivi mensuel précis.

Mesures à l'étude :

Le District du Lot applique aujourd'hui les **tarifs les plus bas de la Ligue Occitanie** (engagements, cartons).
Une **révision à la hausse** des prix sera probablement nécessaire pour maintenir un fonctionnement équilibré.

Par ailleurs, certaines obligations imposées par la **FFF** ne sont pas accompagnées des moyens financiers nécessaires, ce qui contribue aussi au déficit observé.

Des **pistes d'amélioration** seront proposées lors du prochain Comité Directeur qui se tiendra le mercredi 20 novembre 2025.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

Président du District,
Bernard BATS

Vice-Présidente du District,
Secrétaire de séance
Claudine VERMANDE

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS MASCULINS

CREATION PRATIQUE FUTSAL SENIORS :

Le District du Lot propose une pratique Futsal aux équipes Seniors masculins durant la trêve hivernale.

La trêve aura lieu du samedi 27 décembre au dimanche 8 février inclus (07/02 et 08/02 sont des journées de rattrapage). Cela laisse 5 week-ends de pratique : 10 et 11/01, 17 et 18/01, 24 et 25/01, 31/01 et 01/02, 07/02 et 08/02.

Inscription des équipes jusqu'au 15/12 via Foot Club, visio avec équipes engagées le 18/12/25 à 18 heures.

Les clubs qui s'engagent devront nous signaler la possibilité d'accueillir ou non une rencontre ou un plateau (à plusieurs équipes) sur les dates identifiées en nous précisant le créneau horaire. Possibilité à un club d'engager plusieurs équipes. Il sera possible d'engager une équipe même si le club ne possède pas de gymnase.

Frais d'engagement : 20 €/équipe

Les lois du jeu futsal seront appliquées (le règlement est à retrouver sur le site du District à Statuts et Règlements 2025/2026).

COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

Réunion de préparation – Phase 2 : U7/U9/U11 :

La réunion de préparation de la phase 2 concernant les catégories **U7 / U9 / U11** se tiendra le **samedi 17 janvier 2026** à la **salle du Causse à Labastide-Murat**.
L'horaire reste à définir avec la Commission Jeunes et vous sera communiqué prochainement.

Réunion de mi-saison – catégories jeunes féminines de U9F à U16F :

La réunion est prévue **le samedi 31 janvier à Labastide-Murat (club-house) à 10 heures**.

CFI U6/U9 ET U10/U13 :

Les clubs ayant des éducateurs souhaitant se former sur les CFI **U6/U9** et **U10/U13** doivent faire un retour par courriel auprès du secrétariat du District **AVANT LE 8 DECEMBRE 2025 (préciser la liste des personnes intéressées).**

REPORTS PLATEAUX U7 :

Les plateaux U7 non joués le 22 novembre 2025 pour cause d'intempéries, organisés par les clubs de BEGOUX/ARCAMBAL ; FIGEAC CAPDENAC QF et FOOT AZUR, sont reportés au **SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025** dans les mêmes configurations d'horaires et de terrains.

REPORT PITCH U13 :

Le plateau n°2 organisé par le GHCS non joué le 22 novembre 2025 pour cause d'intempéries est reporté au **MARDI 23 DECEMBRE 2025** à Sousceyrac à partir de 15 heures.

REPORT U14F/U16F :

La rencontre de U14F/U16F non jouée le 22/11/2025 pour cause s'intempéries est reportée au **SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 à 15 heures à Latronquière.**

FUNFOOT
Festival U11 foot à 5

Samedi 29 novembre 2025

Saison 2025/2026

Rassemblement sous forme de plateau avec 8 équipes de 6 à 8 joueurs.
Rassemblement festif et convivial.
8 équipes sur 4 terrains de foot à 40m/20m.
Dimensions des buts : 150cm / 400cm (buts U7/U9)
Participation de toutes les équipes engagés au foot à 8.
1 équipes de foot à 8 = 2 équipes de foot à 5.
Arbitrage : par les jeunes U11 en attente.
Format : 10 rotations de 5 minutes en montante / descendante.
Temps de jeu : 50 minutes maximum.

Les clubs organisateurs

Plateau 1 - P. Ilbert 14h30
1/ CAHORS FC 3
2/ CAHORS FC 4
3/ PSVD'OLT 2
4/ AS MONTCABRIER/PPFC 2

Plateau 2 - Bagnac 14h30
5/ SEGALA FOOT
6/ ELAN MARIVALOIS 2
7/ FIGEAC/CAP QFC 2
8/ HAUT-CELE FC 1
9/ HAUT-CELE FC 2

Plateau 3 - Souillac 14h30
10/ AF BIARS BRETENOUX 2
11/ VALROC FOOT 2
12/ FCHQ 2
13/ ESLG

Plateau 4 - Salviac 14h30
14/ EMSC
15/ US CATUS 3C
16/ CAHORS FC 2
17/ SALVIAC

Plateau 5 - Gourdon 14h30
18/ ECCF/CAUSSE SUD
19/ CAUSSE LIMARGUE
20/ LABASTIDE/ST-GERMAIN
21/ BOURIANE FC

Plateau 6 - Montcuq 14h30
22/ BEGOUX / ARCAMBAL FC
23/ LACAPELLE FOOT
24/ ST-CYP/MONTCUQ
25/ LALBENQUE/FONT FC 1

Plateau 7 - Pradines 14h30
26/ PSVD'OLT 1
27/ CAHORS FC 1
28/ AS MONTCABRIER/PPFC 1
29/ AF BIARS BRETENOUX 1

Plateau 8 - Martel 14h30
30/ VALROC FOOT 1
31/ FCHQ 1
32/ FIGEAC/CAP QFC 1
33/ ELAN MARIVALOIS 1

Rencontre Foot 5

Challenge futsal 1er tour u11

Samedi 6 decembre 2025

CAHORS FC 1
CAHORS FC 2
ST-CYP/MONTCUQ
BOURIANE FC

US CATUS 3C
PSVD'OLT 1
PSVD'OLT 2
LACAPELLE FOOT

CAHORS FC 3
CAHORS FC 4
LABASTIDE/ST-GERMAIN
BEGOUX / ARCAMBAL FC

AF BIARS BRETENOUX 1
AF BIARS BRETENOUX 2
EMSC
CAUSSE LIMARGUE FC

SALVIAC
AS MONTCABRIER/PPFC 1
AS MONTCABRIER/PPFC 2
LALBENQUE/FONT FC

ECCF/CAUSSE SUD
ELAN MARNALOIS 1
ELAN MARNALOIS 2
SEGALA FOOT

FCHQ 1
FCHQ 2
ESLG
VALROC FOOT 1
VALROC FOOT 2

HAUT-CELE FC 1
HAUT-CELE FC 2
FIGEAC/CAP QFC 1
FIGEAC/CAP QFC 2

Les clubs desirants recevoir le challenge futsal U11, tour 1 à la date du 06/12 OU 07/12.
Doivent effectuer un mail au secrétariat du district.
Indiquant, le lieu, la date, le responsable du plateau et le numéro de téléphone.
Vous avez également la possibilité de recevoir hors weekend pendant les vacances scolaires de Noël.
Dates supplémentaires, le 13 ou 14 décembre 2025 et le 20 ou 21 décembre 2025.
Afin de vous laisser plusieurs créneaux de réservation de gymnase.
Les 8 meilleurs équipes se qualifient pour **LA FINALE DU CHALLENGE, le 7 ou 8 février 2026.**
Les clubs finalistes auront la possibilité de déposer une candidature pour accueillir cet événement.

FESTIFOOT U9 DU 29 NOVEMBRE 2025 :

U8 U9

LA PRATIQUE DES U8-U9

SAISON 2025-2026

LE FESTIFOOT

2 journées : le 29 novembre 2025 et le 11 avril 2026.

Les journées doivent être festives, réaliser des matchs en montantes / descendantes (1 à 10 terrains, le vainqueur monte sur le terrain supérieur et le perdant descend sur le terrain inférieur.)

IMPORTANT DE DIFFÉRENCIER
LE FESTI'FOOT ET UN PLATEAU.

U8 U9

FESTIFOOT

LES GRANDS PRINCIPES DU FESTIFOOT

UN PROTOCOLE FAIR-PLAY* 5' > 8 RENCONTRES* 8 X 5' > UN PROTOCOLE FAIR-PLAY* 5'

ROTATIONS :

> L'équipe qui gagne progresse du terrain H vers le terrain A

> L'équipe qui perd du terrain A vers le terrain H

Exemple : Pour 16 équipes / Poule unique / Soit 8 séquences de 5'.

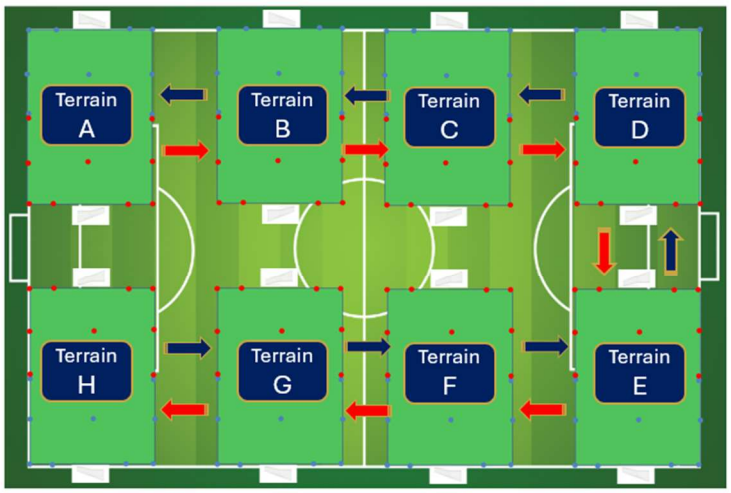

Lois du jeu identiques aux plateaux

29/11/2025

FINALE DU CHALLENGE FUTSAL U13 :

La finale du Challenge Futsal U13 aura lieu **le 20 décembre au Gymnase P. Ilbert à Cahors**. Le détail de l'organisation de la journée ci-après :

Finale Challenge Futsal U13

Saison 2025/2026

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Commission des Jeunes souhaite apporter un peu de joie aux familles dans le besoin. Aussi, nous organisons une collecte de jouets au sein du District au profit des « Restos du Cœur ». Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à amener lors de la Finale FUTSAL U13*, des jouets en bon état que vous aimeriez offrir. Ces jouets feront le bonheur d'autres enfants qui, grâce à vous, passeront un Noël un peu plus chaleureux. Par avance, nous vous en remercions ! *Des jouets peuvent également être déposés au siège du District du Lot de Football jusqu'au 19 décembre prochain, par tous les clubs qui le souhaitent.

Programme :

- **13h30 :** accueil des équipes/feuille de plateau
- **14h00 :** Réunion d'information : rappel des lois du jeu futsal
- **14h30 :** Début des rencontres
- **18h00 :** fin de la journée / remise des récompenses

Durée des rencontres : 12 minutes

Quotation :
Match gagné, 3 points
Match nul 1 point
Match perdu 0 point

Départage en cas d'égalité :
Meilleurs goal average général
Meilleurs goal average particuliers
Meilleure attaque
Tirs au but

Poule A

14h30	PSV D'OLT 1			AF BB 1	15h00	GHCS 2			VRF-FCHQ 1
15h30	PSV D'OLT 1			GHCS 2	16h00	AF BB 1			VRF-FCHQ 1
16h30	PSV D'OLT 1			VRF-FCHQ 1	17h00	AF BB 1			GHCS 2

	CLUB	points	Nb match	Victoire	Nul	Défaite	Buts-P	Buts-C	Diffnce	Forf Vic	Forf Perdu
A	PSV D'OLT 1	0	0	0	0	0	0	0	0		
B	AF BB 1	0	0	0	0	0	0	0	0		
C	GHCS 2	0	0	0	0	0	0	0	0		
D	VRF-FCHQ 1	0	0	0	0	0	0	0	0		

	classement aux points (trier le pavé orange sur la colonne S, z->a)	
1	PSV D'OLT 1	0
2	AF BB 1	0
3	GHCS 2	0
4	VRF-FCHQ 1	0

Poule B

14h45	CAHORS FC 3			FIGEAC-CAP¨QFC 1	15h15	GCLS 1			BOURIANE FC 1
15h45	CAHORS FC 3			GCLS 1	16h15	FIGEAC-CAP¨QFC 1			BOURIANE FC 1
16h45	CAHORS FC 3			BOURIANE FC 1	17h15	FIGEAC-CAP¨QFC 1			GCLS 1

	CLUB	points	Nb match	Victoire	Nul	Défaite	Buts-P	Buts-C	Diffnce	Forf Vic	Forf perdu
E	CAHORS FC 3	0	0	0	0	0	0	0	0		
F	FIGEAC-CAP¨QFC 1	0	0	0	0	0	0	0	0		
G	GCLS 1	0	0	0	0	0	0	0	0		
H	BOURIANE FC 1	0	0	0	0	0	0	0	0		

	classement aux points (trier le pavé orange sur la colonne S, z->a)	
1	CAHORS FC 3	0
2	FIGEAC-CAP¨QFC 1	0
3	GCLS 1	0
4	BOURIANE FC 1	0

17h30	4ème Poule A			4ème Poule B
17h45	3ème Poule A			3ème Poule B
18h00	2ème Poule A			2ème Poule B
18h15	1er Poule A			1er Poule B

REMISE DES RECOMPENSES / FIN 18H30

LOIS DU JEU FUTSAL ASSOCIE U11-U13 - SAISON 2025-2026

(pratique organisée de manière irrégulière, durant la trêve hivernale principalement, ≠ du futsal spécifique se déroulant sur l'année)

Pratique masculine et féminine comprenant les U12F par exemple

Loi 1	TERRAIN	Longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m ; Buts de 3 x 2 m
	. Utilisation	Terrain entier
	. Surface de réparation	Correspondant à la surface des 6 m
	. Point de pénalty	Sur la ligne des 6 m (ligne pleine) face au but ; Gardien ayant au moins un pied sur sa ligne de but au moment du tir
	. Point pour le CF après fautes cumulées (voir loi N°13 : cumul des fautes)	7 mètres (1 m derrière la ligne pleine) Gardien à 5 m minimum
	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. De 5 à 10 m de part et d'autre de la ligne médiane . Longueur 5 m
Loi 2	BALLON	Si possible Futsal light
	. Taille	T4
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5x5 dont GB + 7 remplaçants maxi (5 joueurs maxi peuvent s'échauffer en même temps)
	. Au début de la rencontre	Minimum 3 dont GB
	. Arrêt de la rencontre (voir § 2-1)	Si une équipe compte moins de 3 joueurs dont GB
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre après la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement ; il est préconisé que les remplaçants portent des chasubles . Lors du remplacement, le joueur entrant donne la chasuble de la main à la main au joueur sortant
	. Encadrement	Présence sur le banc au minimum d'un responsable d'équipe ne jouant pas, majeur et licencié (et maximum 3) Un seul responsable d'équipe peut être debout et donner des consignes aux joueurs
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges-tibias, shorts, chaussures de salle ne laissant pas de trace. Couleur collants/cuissards identique à la couleur dominante du short
	. Pour les gardiens	Pantalon, coudières, genouillères autorisés, maillot de couleur différente de celle des 2 équipes
	. Cas du power-play (gardien volant)	Le joueur se substituant au gardien doit avoir une tenue de couleur différente des autres joueurs mais avec son numéro de maillot (chasuble autorisée)
Loi 5	ARBITRAGE	2 arbitres
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	Gestion du temps et cumul des fautes (chez les jeunes, inciter ces derniers à être acteurs de la table de marque)
Loi 7	DUREE DES MATCHES (lors de plateaux)	Entre 6' et 25' par match (fixée par l'organisateur avant la compétition) sans arrêt du chronomètre, sauf cas particulier (voir § "Arrêt du chronomètre")
	. Durée maxi sur 1 journée	60' maximum
	. Arrêt du chronomètre	Arrêt du chronomètre uniquement sur décision de l'arbitre (blessures, ballon non disponible, gain de temps, sanction...) ; Pas d'arrêts de jeu
	. Temps-mort	Pas de temps-mort (possible si temps de matchs ≥ à 16')
	. Fin de la période ou rencontre	La période prend fin lorsque le buzzer commence à retentir
	. Après le buzzer	Seuls les pénaltys et CF après fautes cumulées sont tirés après le buzzer de fin de match (ou de la période) si la faute correspondante a été commise avant le buzzer
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Tous les joueurs dans leur propre moitié de terrain excepté le joueur exécutant le coup d'envoi. Il peut se faire en avant, en arrière ou latéralement. Adversaires à au moins 3 mètres du ballon ; sinon : à refaire. Un but peut être marqué directement sur le coup d'envoi.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football - Le gardien ne peut marquer de la main dans le but adverse ; dans ce cas, reprise par sortie de but
Loi 11	HORS-JEU	Pas de hors-jeu
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Directs (CFD) ou indirects (CFI)
	. C.F.D	Idem Football et interdiction : . De charger irrégulièrement . De tacler un adversaire, y compris tacle glissé (sauf si pas d'adversaire et pour le gardien dans sa surface de réparation si tacle régulier)
	. C.F.I	Idem Football et interdiction : Pour le gardien, de garder le ballon (au pied et à la main) + de 4" dans son camp . Pour le gardien, de retoucher dans son camp, le ballon donné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par 1 adversaire . De faire un bloc
Loi 13	COUPS FRANCS ET CUMUL DES FAUTES : C.F.D	Le décompte des 4 secondes se fait clairement par l'arbitre. Adversaires à 5 m puis 4" pour jouer ; si délai dépassé : CFI pour l'adversaire
		Régle de l'avantage possible mais la faute sera comptabilisée Tous les coups franc directs sont comptabilisés sur l'ensemble du match .A partir de la 4ème faute et les suivantes pour les matches de 10 min et - .A partir de la 5ème faute et les suivantes pour les matches de 11 à 19 min .A partir de la 6ème faute et les suivantes pour les matches de 20 min et + Sanction : coup franc sans possibilité de mur (7 m en U11 et U13) tiré avec intention de marquer
Loi 14	PENALTY	Si faute dans la surface de réparation ; Tiré depuis le point de pénalty (6 m - ligne pleine - face au but) ; **pas de faute cumulée**
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied, ballon immobile sur la ligne de touche Un but ne peut pas être marqué directement ; sinon : sortie de but Adversaire à 5 m puis 4" pour jouer ; Si délai dépassé : rentrée de touche pour l'adversaire
Loi 16	SORTIE DE BUT	A la main, par le GB et 4" pour jouer (si temps dépassé : CFI pour l'adversaire depuis la ligne des 6 m) Adversaires hors de la surface de réparation ; le ballon est en jeu lorsqu'il a été lancé ou dégagé par le gardien (plus d'obligation que le ballon sorte de la surface de but pour être en jeu) Un but ne peut être marqué directement. Sinon : sortie de but pour l'adversaire
Loi 17	CORNER	Au pied, adversaire à 5 m puis 4" pour jouer ; si délai dépassé : sortie de but à l'équipe adverse
	PASSE AU GARDIEN	Passe volontaire du pied au gardien qui reprend le ballon à la main : sanction : CFI sur la ligne des 6m, à l'endroit le + proche de la faute, perpendiculaire à la ligne de but

version 26/09/25

FEUILLES DE CHALLENGE/FEUILLES DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRESENCE :

La Commission des Jeunes vous informe qu'à compter du 1er janvier 2026, les feuilles de challenge, feuilles de plateaux et les feuilles de présence devront être insérées directement dans le FAL.

Plus aucun envoi par mail ne sera pris en compte.

ATTENTION IMPORTANT :

A la lecture des feuilles de Challenge et feuilles de présence envoyées au District, pour les catégories U7 à U13, nous constatons des fautes récurrentes :

1/ l'absence des arbitres assistants et arbitres principaux pour les catégories U11 et U13. (AA1, AA2 ...)
2/ l'absence de signature des éducateurs sur les feuilles de plateaux.

Pensez à remplir vos feuilles correctement et à les signer

Merci de votre attention

****

Rappel du règlement :

Pour les catégories U15 et U17 District, il est obligatoire de désigner des arbitres assistants (AA). Il faut les référencer dans les observations d'après match avant de valider la feuille de match.
Procédure : renseigner les AA, puis faire signer les dirigeants et l'arbitre pour valider les observations.
Les AA 1 sont notés sur la feuille de match avec l'arbitre principal et les délégués.
Les autres AA2, AA3 et AA4 sont notés dans les observations d'après match (Equipe 1, AA1 Nom + Prénom, AA2 Nom + Prénom, AA3 Nom Prénom, AA4 Nom + Prénom ; équipe 2 AA1 Nom + Prénom ....).

TECHNIQUE :

Projet de Performance Fédéral U12F & U13F			
LISTE DES JOUEUSES RETENUES POUR LE PROCHAIN RASSEMBLEMENT			
Samedi 13 décembre 2025 au complexe Pierre ILBERT à Cahors			
Rendez-vous à 14h devant vestiaire sous la tribune - début 14h30 / fin 17h			
Club(nom)	**Nom**	**Prénom**	**Catégorie**
GCLEM 560945	GOUTAL	Sarah	U13
CAHORS FC 545076	DECOOMAN	Shanna	U13
CAHORS FC 545078	LISOVSKA	Uliana	U13
CAHORS FC 545079	REDON KULOGLIJA	Jade	U12
FC LALBENQUE FONT 547122	LACAZE	Mila	U12
FC LALBENQUE FONT 547123	MAPELLI	Malia	U12
FC LALBENQUE FONT 547124	SAMARIA	Liya	U12
FC LALBENQUE FONT 547125	TEYSSIERES DJEUKAM	Camille	U12
FIGEAC/CAP QFC 541889	COUDERC	Elsa	U13
FC BOURIANE 542833	SHYTAJ	Emilia	U13
FC BOURIANE 542834	BONNET	Manon	U13
FC BOURIANE 542835	DEBRAEVE	Nina	U13
FC BOURIANE 542836	HERVE RANIERES	Tina	U12

PPF U14-U14F-U15F :

Retrouvez ci-dessous, la liste des joueurs/joueuses convoqués pour la journée de perfectionnement du lundi 22/12 à Figeac.

Journée de perfectionnement du lundi 22/12/2025 à FIGEAC (Plaine des Jeux de Londieu)

Nom	Prénom	Date naissance	Club	Poste
ABDALLAH	Amir	01/03/2012	AF BIARS BRETENOUX	ATT-MIL
BACH	Tim	27/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF
BARAL	Clément	20/03/2012	CAHORS FC	GB
BARBET	Louis	19/06/2012	FIGEAC CQFC	MIL
BRONDEL	Jules	29/03/2012	ENT. BOURIANE FC	MIL
CHALOUHI	Georges	03/07/2012	ENT. BOURIANE FC	DEF
CHASSAING	Quentin	06/02/2012	VALROC FOOT	MIL
CONTIVAL	Chloé	01/10/2012	FC BEGOUX ARCAMBAL	MIL-ATT
COURDES	Clément	17/05/2012	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
DABO	Eden	21/09/2012	PSVD'OLT	DEF
DELCOL	Léo	16/05/2012	CAHORS FC	DEF
DJREKE KOSSI	Prudence	06/05/2012	CAHORS FC	ATT
DUPONT	Emma	02/01/2011	VALROC FOOT	DEF
DUVERGER	Illan	03/01/2012	VALROC FOOT	MIL
EQUINET ROPERT	Lenny	04/01/2012	ELAN MARIVALOIS	MIL
GARNIER	Ilies	26/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF
GINESTET	Hugo	02/11/2012	FIGEAC CQFC	DEF
JONQUIERES	Armand	12/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF-MIL
JOUSSELIN	Jules	18/01/2012	FIGEAC CQFC	ATT
LE BOUHELLEC	Ilan	17/03/2012	FIGEAC CQFC	GB
LOUBIAT	Simon	16/01/2012	CAHORS FC	MIL
MARTIN	Thibaut	19/01/2012	CAHORS FC	MIL
PERROT	Mahé	07/03/2012	FIGEAC CQFC	MIL
PIERRE	Ethan	24/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL
POSE	Max	25/01/2012	CAHORS FC	ATT
ROUFFIANGE BETTEGA	Marlon	20/03/2012	FIGEAC CQFC	DEF
RYBACKI	Raphaël	26/01/2012	AS MONTCABRIER	ATT-MIL
SANZ	Grégoire	27/01/2012	ELAN MARIVALOIS	GB
SHIKH MOHAMMADI	Habib	29/01/2012	ENT. BOURIANE FC	MIL
SOULADIE	Lysandro	30/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL
WIENESKI	Lenny	31/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL

Les participants ont rendez-vous à 9h30. Fin de journée à 17h.
Prévoir deux tenues d'entraînement avec des vêtements chauds et imperméables (période hivernale) et une gourde ou bouteille d'eau. Merci d'apporter un pique-nique pour le midi.

PPF U15

Retrouvez ci-dessous, la liste des joueurs convoqués pour la journée de perfectionnement du lundi 22/12 à Lalbenque.

Journée de Perfectionnement du lundi 22/12/2025 à LALBENQUE

Nom	Prénom	Date naissance	Club	Poste
BOUDOU	Raphaël	21/02/2011	VALROC FOOT	ATT-MIL
BOUDOU BOUDIA	Kylian	12/03/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
CAZAUX	Hugo	03/10/2011	AF BIARS BRETENOUX	DEF
CULAFIC	Luka	14/05/2011	VALROC FOOT	MIL
DAYMA	Ethan	10/11/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
DROLEZ	Maxime	03/03/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL-ATT
FARGAL	Théo	07/04/2011	PPFC	DEF-MIL
FAU	Tinaël	12/03/2011	PSVD'OLT	DEF
GARCIA-PRZIBILOWSKI	Kylian	13/01/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	GB
GIL	Diego	10/01/2011	VALROC FOOT	MIL
GIRMA	Thomas	08/09/2011	CAHORS FC	GB
HAREL	Elio	30/06/2011	CAHORS FC	MIL
ISSALY	Gabin	21/05/2011	CAHORS FC	MIL-ATT
MUGISHA	Olivier	02/04/2011	CAHORS FC	DEF
OULMIERE	Thomas	18/07/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL-DEF
PEREIRA	Hugo	14/05/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL-ATT
PERROLAN	Maxence	05/11/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
PETIT ROUVES	Tom	30/10/2011	VALROC FOOT	MIL-DEF
PESTKA BOISSY	Julian	09/02/2011	CAHORS FC	MIL
SAUVAGE	Louis	01/05/2011	PSVD'OLT	MIL
TECHER	Adrian	21/04/2011	CAHORS FC	ATT
VERGNES	Léon	05/04/2011	ENT. BOURIANE FC	GB
VOSVELD	Loek	10/11/2011	AF BIARS BRETENOUX	MIL-ATT

Les participants ont rendez-vous à 9h30. Fin de journée à 17h.
Prévoir deux tenues d'entraînement avec des vêtements chauds et imperméables (période hivernale) et une gourde ou bouteille d'eau. Merci d'apporter un pique-nique pour le midi.

CFI U6/U9 ET U10/U13 :

Les clubs ayant des éducateurs souhaitant se former sur les CFI **U6/U9** et **U10/U13** doivent faire un retour par courriel auprès du secrétariat du District **AVANT LE 8 DECEMBRE 2025 (préciser la liste des personnes intéressées).**

PPF - Détection U12-U13 et U12F-U13F

Samedi 6 décembre 2025

Le rendez-vous des joueurs(euses) est fixé à 14 heures pour débuter la détection à 14h30 précises.

Les joueurs(euses) devront se munir de leur tenue de footballeur (chaussures, short, maillot, chaussettes, K-way...), d'une gourde ou bouteille d'eau individuelle.
Chaque club fournira 1 ballon taille 4 en bon état et convenablement gonflé pour 3 joueurs participants, ou au minimum 1 ballon si moins de 3 participants.

La liste des participants doit être retournée au District avant le 25 novembre 2025. Il n'y a pas de limitation en nombre mais les éducateurs doivent faire participer les « meilleurs » joueurs de leur effectif.
Les joueuses qui jouent dans les équipes U13F ont participé à la détection du 18/10/25 à Labastide-Murat. Seules les joueuses qui pratiquent en mixité, sont concernées par cette journée de détection.

Répartition des clubs :

Centre de Lalbenque	**Centre de Prayssac**
FC Lalbenque-Fontanes	Groupement Montcabrier PPFC
Cahors FC	US 3C Catus
Eccf	Groupement Cazals-Labastide-St Germain
Lacapelle Football	Psyd'Olt
Centre de Prudhomat	**Centre de Souillac**
AF Biars/Bretenoux	ESLG
Elan Marivalois	Ent. Bouriane FC
Figeac Capdenac QFC	FC Causse Limargue
Groupement Haut Célé Ségala	Groupement Valroc et Fchq

District du Lot de Football Saison 2025-2026

Proposition des joueurs(euses) U12-U13
(né(e)s en 2013-2014)

Club : ……

Détection du 6 décembre 2025 à partir de 14h à Lalbenque, Prayssac, Prudhomat et Souillac

	NOM	Prénom	Né(e) le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1	……	……		…… ……				
2	……	……		…… ……				
3	……	……		…… ……				
4	……	……		…… ……				
5	……	……		…… ……				
6	……	……		…… ……				

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueurs par ordre de valeur RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT **avant le 25 novembre 2025** Nom et signature

---

FORMATIONS D'EDUCATEURS :

Le CFI (Certificat Fédéral Initiateur (trice)) séniors se déroulera les samedis **17/01/2026** et **07/02/2026** sur le terrain du Vigan (46300), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Inscriptions en ligne avant le **7 JANVIER 2026**.

INSCRIPTION AU PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

Lancé en 2014 par la FFF, le Programme éducatif fédéral (PEF) est un outil pédagogique complet, mis à la disposition des Ligues, Districts, clubs amateurs et professionnels, dirigeant(e)s et éducateur(trice)s, pour former les jeunes licencié(e)s U6 à U19 (5 à 18 ans) aux règles du jeu et de vie.

Il concerne 800 000 jeunes licencié(e)s et plus de 5 600 clubs l'utilisent déjà. Le PEF se compose de deux parties contenant des Fiches Educatives et des Fiches Actions Terrain relatives aux 6 thèmes abordés. La base du Programme Educatif Fédéral, ce sont des fiches pédagogiques qui permettent aux dirigeant(e)s, éducateur(trice)s, joueur(se)s et parents d'aborder 6 grands thèmes : la Santé, l'Engagement Citoyen, l'Environnement, le Fair-Play, les Règles du Jeu et Arbitrage et la Culture Foot.

Chaque thème regroupe plusieurs fiches qui permettent aux jeunes licencié(e)s d'acquérir de nouvelles notions. Date limite : le 15 décembre 2025.

OPERATION TOUTES FOOT

Lancé en 2022, Toutes Foot permet aux clubs, aux Districts, et aux Ligues, de faire valoriser leurs actions pour le développement de la pratique féminine ou de la place des femmes dans l'encadrement.
Le dispositif poursuit son développement avec un nouvel outil de pilotage de l'engagement des clubs et des instances.

Cet outil est intégré à la brique « Développer son club » disponible depuis "Footclubs" et "Portailclubs" et se nomme « Toutes Foot ».
Il permet de :

- Désigner un référent football féminin
- Décrire son projet dans les grandes lignes
- Déclarer son engagement avant le 15 décembre 2025

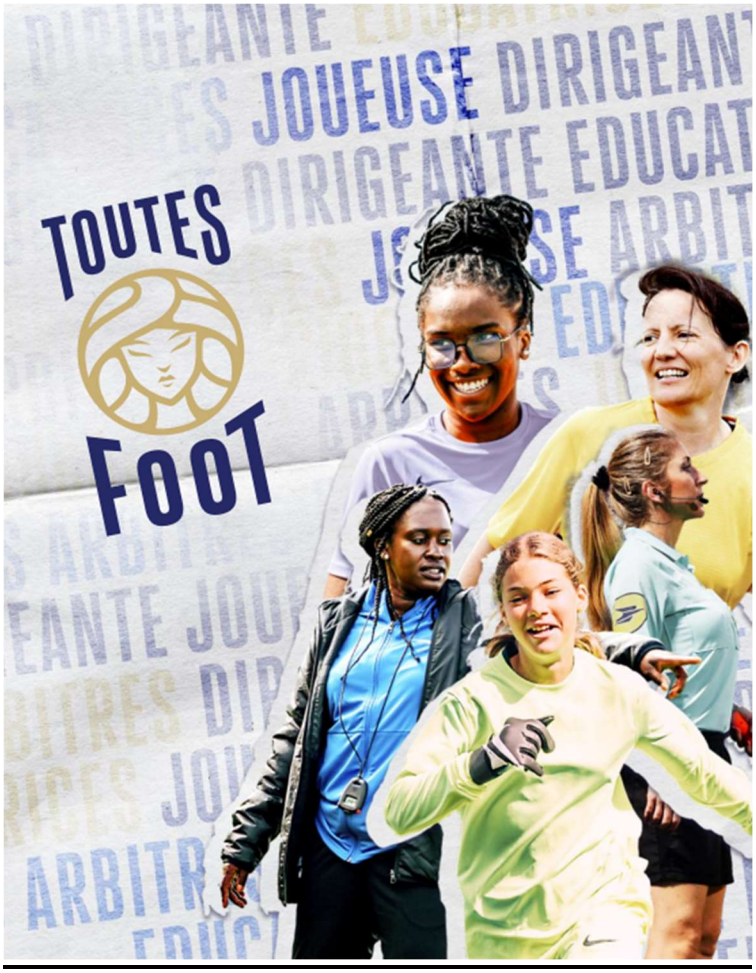

Autodiagnostic Label Jeunes FFF

LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE

ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

LABEL JEUNES Futsal

EN BREF

Pleinement inscrits dans la politique fédérale d'accompagnement des clubs, les labels, décernés par la FFF, représentent une véritable distinction en matière de structuration et de développement. Ils viennent récompenser le travail de qualité réalisé auprès des jeunes pratiquants et pratiquantes (U6 à U19). Trois types de labels existent : le label jeunes FFF Crédit Agricole, le label jeunes FFF Crédit Agricole féminines et le label jeunes FFF Crédit Agricole futsal. Ces Labels sont accessibles à tous les clubs et groupements de clubs qui respectent le périmètre proposé et les critères fédéraux. C'est l'accompagnement des instances de proximité (Districts, Ligues) qui permet de valoriser ces projets clubs à travers la remise d'un label.

3 LABELS, 3 PUBLICS

LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE

JEUNES

Cette distinction est attribuée pour 3 ans et sur critères aux clubs structurés en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses. Elle comprend trois niveaux : Espoir, Excellence, Élite.

LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE FÉMININES

FÉMININES

Octroyé sur critères pour 3 ans, ce label récompense l'investissement des clubs dans l'accueil et la formation des jeunes joueuses. Il comporte 3 niveaux : Or, Argent, Bronze.

LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE Futsal

FUTSAL

Lancé en 2018 dans le cadre du plan de développement adopté par le Comité Exécutif, ce label accompagne les clubs qui proposent à leurs licenciés du futsal, pratique en pleine expansion.

SAISON	2025/2026
DISTRICT	DISTRICT LOT FOOTBALL

FORMATION ou CERTIFICATION	DATES DE LA FORMATION OU CERTIFICATION (INDIQUER TOUTES LES DATES par formation)	HORAIRES Préciser par bloc de 4H ex : 8h30-12h30 / 14h-18h	LIEU *Indiquez l'adresse complète* *ALT+ENTREE = retour à la ligne dans une cellule*	FORMATEURS (2 max. par session)	RESTAURATION COLLATION NUITEE *Indiquez le tarif par prestation pour la totalité de la formation ou "0" si aucune prestation proposée*	Nombre minimum de candidats	Nombre maximum de candidats
CFI-U14/U19	Bloc 1 : 1/03/2026. Bloc 2 : 22/03/2026	9h/12h30 14h/17h00	STADE MUNICIPAL, 447 CHEMIN DE PECHPEYROUX. 46230 LALBENQUE	2	Restauration "OUI"	12	20
Journée complémentaire Coach Jeunes	Samedi 3 janvier 2026	8h30/12h30 13h30/17h30	DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL 715 CÔTE DES ORMEAUX 46000 CAHORS	2	Restauration "OUI"	8	16

COMMISSION STATUT DES EDUCATEURS

Vous trouverez ci-dessous le règlement du statut des éducateurs et le formulaire de déclaration à retourner auprès du secrétariat du District, **avant le 1er décembre prochain**.

Les clubs concernés ont déjà reçu un courriel à leur adresse officielle, le 7 novembre dernier.

DISTRICT de FOOTBALL du LOT

STATUT DES EDUCATEURS DISTRICT DU LOT

Article 1 :

Le Statut des Educateurs est crée au sein du District du Lot de Football à compter du 1er juillet 2018.

Article 2 :

La Commission du Statut des Educateurs est composée d'Elus du District et d'éducateurs représentant les clubs.

Article 3 :

La Commission du Statut des Educateurs est chargée de la mise en place du suivi et du contrôle des obligations visées ci-dessous à l'article 5. Des dérogations sur présentation de dossiers pourront être étudiées.

Article 4 :

La Commission du Statut des Educateurs est garante de l'éthique et pourra être saisie pour tout manquement aux devoirs et à la charge des Educateurs.

Article 5 :

A compter de la saison 2018/2019, dans les différentes compétitions du District du Lot de Football (féminines et masculines) l'encadrement sera fait comme suit :

- Foot Animation : 1 Educateur pour 10 licenciés de U6 à U9 et U6F à U9F
- 1 Educateur par équipe engagée de U11 à Seniors et U11F à Séniors F

Article 6 :

Les clubs devront renvoyer le formulaire mentionnant les responsables techniques par catégorie au plus tard le 1er Décembre de la saison en cours.

Article 7 :

Les clubs qui ne sont pas en conformité avec l'article 5, au 31 Décembre se verront notifier leur situation. Cependant, le Club en infraction au 31/12 pourra régulariser sa situation en présentant un éducateur de l'équipe en infraction, à la formation requise jusqu'au 01/04 de cette même saison. A défaut de régularisation le club se verra imputer une amende de :

- 100 € par éducateur manquant pour les catégories de U15 à Seniors (Football à 11)
- 60 € par éducateur manquant pour le Football à effectif réduit de U6 à U13

La sanction de non-accession sera appliquée à l'équipe en infraction au 01/04 de la même saison.

Article 8 :

Obligation des Educateurs : Relais de la Commission Technique et des Jeunes, ils devront participer aux réunions de début de saison ainsi que celles prévues pour leur catégorie.

Article 9 :

Tableau des correspondances Educateur /Catégorie par niveau et diplôme requis.

FOOTBALL MASCULIN		
NIVEAU	**DIPLÔME REQUIS**	Possible dérogation pour saison 1, si l'entraîneur en charge de l'équipe la saison précédente titulaire du diplôme adéquat (lors de la montée) reste en place.
D1	CFF3 ou CFI Seniors	A CERTIFIER avant 1er AVRIL de la saison
D2	Module Sénior ou CFI Seniors	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison
U17 District	Module U17/U19 ou CFI U14-U19	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison
U15 District	Module U15 ou CFI U14-U19	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison
U13	Module U13 ou CFI U10-U13	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison
U11	Module U11 ou CFI U10-U13	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison
U9	1 titulaire du module U9 ou CFI U6-U9 pour 10 licenciés	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison
U7	1 titulaire du module U7 ou CFI U6-U9 pour 10 licenciés	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison

FOOTBALL FEMININ		
NIVEAU	**DIPLÔME REQUIS**	Possible dérogation pour saison 1, si l'entraîneur en charge de l'équipe la saison précédente titulaire du diplôme adéquat (lors de la montée) reste en place.
D1	Module Sénior ou CFI Seniors	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison
U18 District	Module U17/U19 ou CFI U14-U19	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison
U15 District	Module U15 ou CFI U14-U19	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison
U13	Module U13 ou CFI U10-U13	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison
U9-U11	Module U7 ou U9 ou U11 ou CFI U10-U13 ou CFI U6-U9	AVOIR PARTICIPÉ avant 1er AVRIL de la saison

Club : .....

Equipe	Niveau	NOM Prénom Responsable d'équipe	Diplôme	Type de Licence
SENIORS	D1	DESCHAMPS Didier	CFF3	Educateur Fédéral
SENIORS				
SENIORS				
SENIORS				
SENIORS F				
U19				
U17				
U17				
U15				
U15				
U13				
U13				
U13				
U13				
U11				
U11				
U11				
U11				
U9				
U9				
U9				
U9				
U9				
U7				
U7				
U7				
U7				
U7				

En jaune un exemple

Diplômes : Modules U7, U9, U11, U13, U15, U17/U19, Seniors, CFF 1, CFF 2, CFF 3, BMF, BEF, DES
DF Coach Jeunes, DF Coach Seniors, CFI U6-U9, CFI U10-U13, CFI U14-U19, CFI Seniors
Si CFI Certifié : CCFI U6-U9, CCFI U10-U13, CCFI U14-U19, CCFI Seniors

Type de licence : Joueur, Dirigeant , Animateur, Educateur Fédéral, Technique Régionale, Technique Nationale

INFORMATIONS GENERALES

SOMMES DUES

Nous vous informons que vous avez désormais la possibilité de procéder au règlement des sommes dues par votre club.

Vous pouvez régler ces sommes (par RIB ci joint, chèque) en consultant l'état financier de votre compte club en allant sur Foootclub :
MENU – ORGANISATION – ETAT du COMPTE et en cliquant sur DISTRICT LOT FOOTBAL de la saison en cours.

ASSEMBLEE GENERALE ET FINANCIERE DU DISTRICT

Vous trouverez ci-dessous votre convocation pour assister à l'assemblée générale et financière du District qui aura lieu **le samedi 6 décembre à 9 h 45, au siège du District à Cahors**.

Si vous ne pouvez être présent, vous devez impérativement compléter le pouvoir joint et le remettre à la personne qui vous représentera.

Accueil des clubs à partir de 9 h.

Des informations complémentaires ainsi que l'ordre du jour vous seront transmis prochainement.

POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
FINANCIERE DES CLUBS

SAMEDI 6 DECEMBRE 2025 à 9 h 45
au siège du District à CAHORS.
(Accueil des clubs : 9 h)

Numéro affiliation du club : ……..

Le bureau du club de : …….....

Donne pouvoir à M (ou Mme)……

Numéro de licence ……..

Pour le représenter à l'Assemblée Générale des clubs.

Signature du Président Cachet du Club

*Rappel art. 12.3 des Statuts du District du Lot de Football : « **s'ils ne sont pas Présidents de leur association, les délégués doivent être munis d'un pouvoir** de celle-ci, Pouvoir signé du Président. Un délégué ne peut représenter, au plus, que **2** associations y compris la sienne, et à condition qu'il représente déjà celle-ci. Le délégué devra être muni de pouvoirs réguliers signés de chacune de ces associations. Chaque club ne pourra déléguer qu'un seul représentant. En aucun cas plusieurs membres d'un même club ne pourront représenter d'autres associations. »*

"Ce que je sais de plus sûr sur la moralité et les obligations de l'homme, c'est au football que je le dois"

Albert Camus

Cahors, le 24 novembre 2025

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Financière du District de Football du Lot qui aura lieu le :

Samedi 6 décembre 2025 – 9 h 45
Siège du District à CAHORS.
9 h : Accueil des clubs, émargement et vérification des pouvoirs

En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :
* par un licencié de votre club,
* par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale.

L'attestation de pouvoir est à compléter, signer et à remettre à la personne qui vous représentera.

Vous trouverez sur le site officiel du District du Lot de Football, les éléments relatifs à l'Assemblée Générale.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs, nos meilleures salutations sportives.

Le Président du District,
Bernard BATS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL
715, Côte des Ormeaux - BP 21 - 46 001 CAHORS CEDEX 9
Tél : 05 65 35 68 10 - Fax : 05 65 35 94 99 - secretariat@district-foot-lot.fff.fr

Journées de formation à destination des salariés et dirigeants volontaires :

Le District souhaite rassembler les salariés des clubs afin de :

- Les faire monter en compétences
- Être un relais dans le club
- Initier la démarche de projet club
- Être sensibilisé au fonctionnement associatif et fédéral
- Connaître les dispositifs d'aides et les opérations fédérales

Ces journées sont programmées **le mardi 2 décembre 2025 et mardi 3 février 2026 au District de 9h à 17h.** Le District prendra en charge le repas du midi.

Places limitées et priorité donnée aux salariés. Inscription par mail au secrétariat du District au plus tard le 27/11/25.

Merci de venir avec un ordinateur portable si possible.

Durant les 2 journées, des informations seront données sur les formations (dirigeants, éducateurs, arbitres), l'organisation fédérale, la structuration d'un club, les opérations de développement de la vie associative et éducative.

Des travaux pratiques seront menés par les stagiaires.

MODIFICATION TERRAIN LE VENDREDI APRES 16 HEURES :

Pour toute modification de terrain, Le VENDREDI après 16 heures, la procédure à suivre est la suivante :

. envoyer un courriel avec la boîte officielle du club à secretariat@district-foot-lot.fff.fr ; permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr et au club adverse.

RAPPEL PERMANENCE :

Procédure à suivre pour tout report de match en cas de terrain impraticable ou forfait en championnat :

A compter du vendredi 17 h et jusqu'à 10 h le dimanche matin, l'arrêté municipal ou forfait devra être transmis, **uniquement sur les 2 adresses** :
permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr
secretariat@district-foot-lot.fff.fr

+ dans tous les cas, mettre en copie le club adverse, via la boîte mail officielle.

MATCHS AMICAUX :

Le District du Lot de Football vous rappelle l'importance cruciale de déclarer vos matchs amicaux par courriel auprès du secrétariat du District. Cette démarche n'est pas seulement une formalité administrative, mais une obligation réglementaire qui assure la bonne organisation et le suivi de toutes les rencontres.

Rappel de l'article 177 des Règlements Généraux de la FFF
Nous vous rappelons également que, conformément à l'article 177 des règlements généraux de la Fédération Française de Football, cette demande doit être transmise au minimum 10 jours avant la date prévue du match. Ce délai est essentiel pour permettre une gestion efficace et assurer que toutes les parties prenantes soient informées en temps voulu.
Le nom des arbitres désignés doit être également communiqué au District.
Une feuille de match doit être complétée, signée et archivée.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS FEMININES

OPERATION TOUTES FOOT

Lancé en 2022, Toutes Foot permet aux clubs, aux Districts, et aux Ligues, de faire valoriser leurs actions pour le développement de la pratique féminine ou de la place des femmes dans l'encadrement.
Le dispositif poursuit son développement avec un nouvel outil de pilotage de l'engagement des clubs et des instances.

Cet outil est intégré à la brique « Développer son club » disponible depuis "Footclubs" et "Portailclubs" et se nomme « Toutes Foot ».
Il permet de :

- Désigner un référent football féminin
- Décrire son projet dans les grandes lignes
- Déclarer son engagement avant le 15 décembre 2025

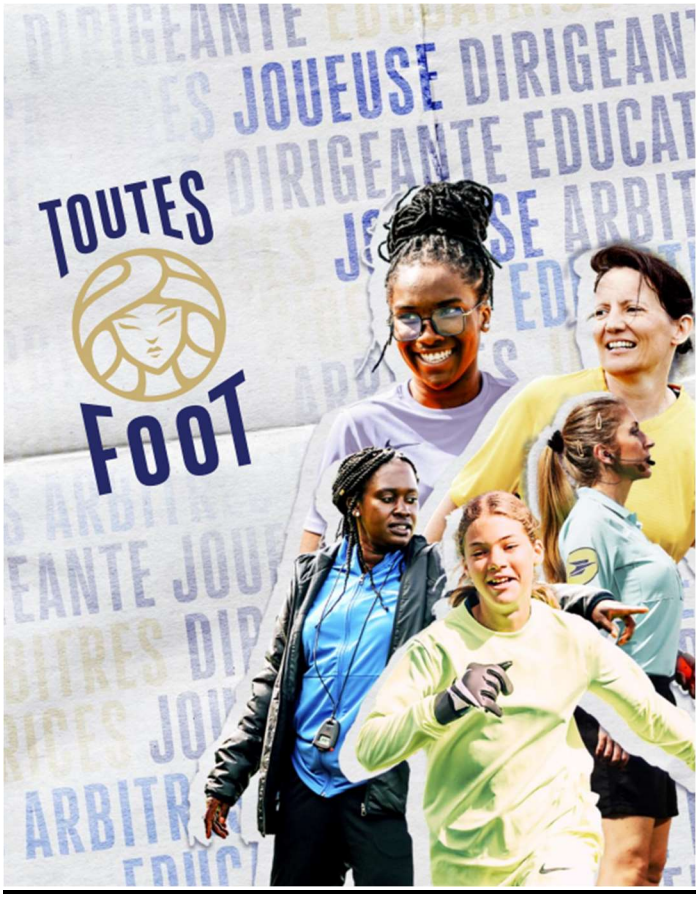

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

Le District du Lot organisera une seconde Formation Initiale d'Arbitres (F.I.A) le :
Samedi 31 janvier et dimanche 1er février 2026 toute la journée de 8 h à 17 h
Samedi 7 février 2026 uniquement le matin de 8 h à 12 h 30
Samedi 21 février 2026 toute la journée de 8 h à 18 h

Important **:** *la participation est obligatoire sur l'ensemble des quatre dates***.**

Les personnes intéressées peuvent faire leur inscription sur le site de la LFO, rubrique Formations, cliquer sur « inscriptions FIA (arbitres).

Merci de bien vouloir également donner le nom des personnes inscrites par mail à :
secretariat@district-foot-lot.fff.fr et formation-arbitres.lotois@orange.fr

RASSEMBLEMENTS

Liste des rassemblements autorisés par le District du Lot de Football.
Rappel :

➢ Les joueurs licenciés U17 (nés en 2009) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.).
Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.

➢ Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISES :

- **SEGALA FOOT** : les 4, 5 et 6 avril 2026 – Terrain de Sousceyrac – Catégories U7, U9, U11, U13 (et non U13F), U15 et U14F/U16F.